

Pour publication immédiate

## **Appui croissant en faveur des principes devant guider la transformation du système de santé : des regroupements de patients donnent leur accord**

Ottawa, le 13 janvier 2012 – L'Association médicale canadienne (AMC) a annoncé aujourd'hui que 14 regroupements œuvrant pour le mieux-être des patients et dans le secteur de la santé se sont prononcés en faveur d'un ensemble de principes communs formulés par les médecins et les infirmières du Canada pour guider la transformation du système de santé afin de le centrer sur les besoins des patients.

Les principes ont été formulés par l'AMC et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) (<http://www.cma.ca/representationamc/principestss>) dans le but de guider la transformation des soins de santé au Canada. Outre les groupes de patients, plus de 60 organisations des secteurs de la médecine et de la santé ont donné leur aval aux principes.

« Nous voulons obtenir que les décideurs provinciaux et territoriaux et leurs homologues fédéraux utilisent les principes dans leurs plans communs de modernisation des soins de santé pour les Canadiens », a déclaré le D<sup>r</sup> John Haggie, président de l'AMC.

Le Conseil de la Fédération, qui se compose des premiers ministres des provinces et des territoires, se réunit à Victoria les 16 et 17 janvier pour discuter des soins de santé.

« Comme les premiers ministres l'ont indiqué, il s'impose d'adopter une démarche fondée sur des principes pour bâtir un système de santé financé par l'État qui soit viable et responsable, et puisse fournir des soins centrés sur les patients », a ajouté le D<sup>r</sup> Haggie. « Ce que nous proposons, c'est justement une telle démarche. »

Des citations de représentants des organisations qui ont donné leur aval aux principes de l'AMC et l'AIIC sont jointes.

*L'Association médicale canadienne (AMC) est le porte-parole national des médecins du Canada. Fondée en 1867, l'AMC a pour mission de servir et d'unir les médecins du Canada et de défendre sur la scène nationale, en collaboration avec la population du Canada, les normes les plus élevées de santé et de soins de santé. L'AMC est un organisme professionnel à participation volontaire qui représente plus de 74 000 médecins du Canada et regroupe 12 associations médicales provinciales et territoriales et 51 organisations médicales nationales.*

- 30 -

### **Renseignements :**

Lucie Boileau

Gestionnaire, Relations avec les médias

Téléphone : 800-663-7336 / 613-731-8610, poste 1266

Portable : 613-447-0866

lucie.boileau@cma.ca

## Citations des regroupements

« J'exhorte vivement les ministres provinciaux de la Santé, face à toutes les pressions contradictoires qui s'exercent sur eux, à se rappeler que leur ministère doit répondre aux besoins des patients de leur administration. Ils devraient examiner de très près les principes proposés par l'AMC et l'AIIC et approuvés par les patients comme moyen de centrer davantage le système de santé sur les patients. »

*- Gail Attara, présidente et chef de la direction, Société de gastroentérologie, et présidente de la Best Medicines Coalition*

*Pour plus de renseignements: 604-875-4875 ou 1-866-600-4875*

« L'Association canadienne de soins et services à domicile est heureuse d'appuyer les Principes devant guider la transformation des soins de santé rédigés par l'AMC et l'AIIC, car ils présentent une orientation pour la création d'un système de santé de grande qualité et centré sur la personne qui soit intégré, accessible et à l'écoute des besoins de la population canadienne. »

*- Nadine Henningsen, directrice générale, Association canadienne de soins et services à domicile*

*Pour plus de renseignements : 905-361-3277*

« La Société Alzheimer appuie l'Association médicale canadienne et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada dans leur proposition visant à étendre les principes de la *Loi canadienne sur la santé* au-delà des hôpitaux et des cabinets des médecins. Ces mêmes principes jouent un rôle fondamental dans la Stratégie nationale de lutte contre la démence. Un système intégré et viable qui établit un lien entre les soins primaires, les soins communautaires et les soins à domicile est essentiel pour répondre aux besoins croissants de la population vieillissante. »

*- Naguib Gouda, chef de la direction, Société Alzheimer du Canada*

*Pour plus de renseignements : Rosanne Meandro, 1-800-879-4226, poste 8920*

« L'Association canadienne du cancer colorectal approuve fermement les principes de l'AMC et de l'AIIC comme ingrédients essentiels à prendre en compte si nos gouvernements veulent transformer notre système de santé dans la réalité d'aujourd'hui. Toute transformation véritable passera par les soins centrés sur les patients et il est essentiel que les Canadiennes et les Canadiens aient un accès égal, en temps opportun, à des traitements efficaces si l'on veut améliorer de l'état de santé des patients. »

*- Barry Stein, président, Association canadienne du cancer colorectal*

*Pour plus de renseignements : 1-877-50-COLON (26566), poste 230*

« Le Réseau canadien du cancer du sein est heureux d'appuyer les principes communs de l'AMC et de l'AIIC. Nous croyons qu'un système axé sur la personne, intégré, équitable et responsable est nécessaire pour assurer des soins adéquats aux Canadiennes et aux Canadiens touchés par le cancer du sein et pour aider à éclairer les meilleures décisions stratégiques sur les soins de santé. »

*- Diana Ermel, présidente sortante, Réseau canadien du cancer du sein*

*Pour plus de renseignements: 613-230-3044 ou le 800-685-8820*

« En tant que voix des familles canadiennes atteintes par le cancer du rein, nous appuyons les principes d'imputabilité et les normes nationales de soin pour tous les patients, sans égard à leur province ou à leur code postal. »

*- Deb Maskens, présidente, Association canadienne du cancer du rein*

*Pour plus de renseignements : 905-476-1935*

« La Société pour les troubles de l'humeur du Canada (STHC) appuie les principes de l'AMC et de l'AIIC sur la transformation des soins de santé parce qu'elle préconise depuis des années un système de santé centré sur les patients et les consommateurs et que les principes de l'AMC et de l'AIIC concordent avec notre prise de position stratégique. »

*- Phil Upshall, directeur général national, la Société pour les troubles de l'humeur du Canada*

*Pour plus de renseignements : 519-824-5535 ou 705-471-6101*

« L'Alliance canadienne des patients en dermatologie (ACPD) appuie les principes devant guider la transformation des soins de santé produits par l'AMC et l'AIIC. Nous espérons que les gouvernements fédéral et provinciaux se fonderont sur ces principes alors qu'ils travailleront en collaboration avec les intervenants et les parties prenantes, y compris les patients, à la préparation d'un nouvel Accord sur la santé qui répondra véritablement aux besoins des patients du Canada et des familles qui les soutiennent. La population canadienne attend de ses gouvernements qu'ils veillent à répondre à ses besoins en soins de santé, avec efficacité et efficience, et les millions de patients en dermatologie dans toutes les régions du pays favorisent une amélioration de notre

système de santé actuel. L'ACPD félicite l'AMC et l'AIIC de cette initiative et est fière de donner son appui aux principes. »

*- Christine Janus, directrice générale, Alliance canadienne des patients en dermatologie*

*Pour plus de renseignements: 613-422-4265*

« L'Alliance canadienne des arthritiques représente 4,5 millions de Canadiennes et de Canadiens atteints d'arthrite qui utilisent notre système de santé. Nous sommes d'avis que les principes proposés par l'Association médicale canadienne et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, qui placent les patients au premier plan, se traduiront en meilleurs résultats de santé pour les personnes atteintes d'arthrite et pour l'ensemble de la population canadienne. »

*- Louise Bergeron, présidente par intérim, Alliance canadienne des arthritiques*

*Pour plus de renseignements: 514-425-6532*

« Seul programme d'autogestion des maladies chroniques mis sur pied par des patients au Canada, l'Institute for Optimizing Health Outcomes accueille favorablement les principes mis de l'avant par l'AMC et l'AIIC pour la transformation des soins de santé, en mettant l'accent sur les soins de qualité centrés sur les patients. Nous les félicitons de leur initiative visant à réunir les intervenants et les parties prenantes afin d'assurer que ces principes deviendront réalité pour les services de santé au Canada. »

*- Durhane Wong-Rieger, présidente et chef de la direction, Institute for Optimizing Health Outcomes*

*Pour plus de renseignements : 416-969-7435*

« Au nom des 3,2 millions de Canadiennes et Canadiens atteints d'une maladie rare, nous sommes heureux de constater que les principes mis de l'avant conjointement par l'AMC et l'AIIC pour la transformation du système de santé réclament des soins de santé de qualité, centrés sur les patients et équitables. Nous sommes également d'avis qu'en mettant le plus possible l'accent sur la promotion de la santé et la prévention des maladies, nous pourrions assurer la durabilité et la valeur de notre investissement en soins de santé.

*- Durhane Wong-Rieger, présidente, Canadian Organization for Rare Disorders*

*Pour plus de renseignements: (647) 801-5176*

« L'Association canadienne des lésés cérébraux (ACLIC) appuie les Principes, car ils incorporent la prévention des blessures, élément crucial de l'amélioration de la santé des

populations. L'ACLC a constaté des inégalités dans la façon dont les survivants d'un traumatisme cérébral sont traités au Canada et accueillerait favorablement une expérience de soins équitable et améliorée pour les Canadiennes et les Canadiens qui vivent avec une lésion cérébrale et souffrent des handicaps visibles ou invisibles qui y sont associés. »

*- Harry Zarins, directeur général, Association canadienne des lésés cérébraux*

*Pour plus de renseignements : 613-762-1222*

«Les principes devant guider la transformation du système de santé au Canada, élaborés par l'AMC et l'AIC, constituent une valeur ajoutée au développement social et économique du Canada et des provinces, et à l'inclusion harmonieuse des nouveaux arrivants. Les changements démographiques entraînés par une immigration accrue exigent une nouvelle manière de développer et de gérer le réseau de la santé et des services sociaux. Un réseau de santé et de services sociaux inclusif doit se fonder sur une organisation de services répondant aux besoins de cette population.»

*- Jérôme Di Giovanni, directeur général, ACCÉSS*

*Pour plus de renseignements : 514-287-1106*